

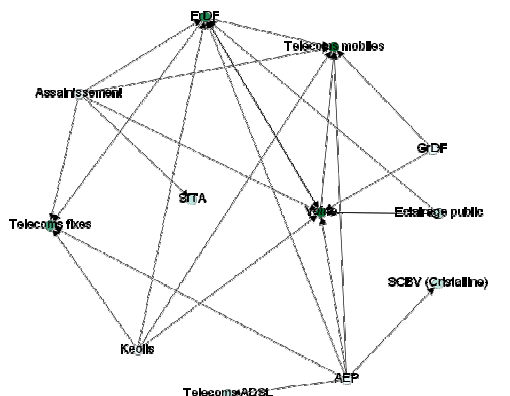
Convention de partenariat technique avec l' Ecole des Ingénieur de la Ville de Paris pour l' amélioration de la prise en compte des risque de défaillances en cascade des services urbains en cas d' inondations

En complément de l'appui apporté aux collectivités dans l'élaboration des stratégies locales de gestion du risque d'inondation (SLGRI), l'Etablissement a proposé à certaines d'entre elles d'expérimenter en 2016 une démarche d'amélioration de la résilience des territoires par la prise en compte des risques de défaillances en cascade des services urbains en cas d'inondation, notamment sur les SLGRI de Vichy et de Tours.

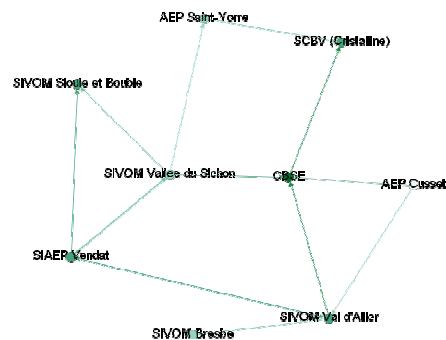
Cette expérimentation, menée en partenariat avec l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP), s'appuie sur une démarche novatrice mettant en œuvre une approche systémique, articulée autour d'ateliers collaboratifs des gestionnaires de réseaux techniques et de représentations cartographiques de leurs vulnérabilités. Cette démarche s'inspire de travaux de thèse qui ont apporté une série de réponses sur les vulnérabilités, permettant une meilleure prise en compte de ces phénomènes dans les plans de gestion de crise.

Le travail mené se déroule en 5 grandes étapes :

- Etape 1 – Sensibilisation des acteurs et prise de connaissances des actions et études déjà menées sur le territoire sur les thématiques «réseaux»
- Etape 2 - Entretien individuels des opérateurs et identification des interdépendances entre opérateurs de réseaux

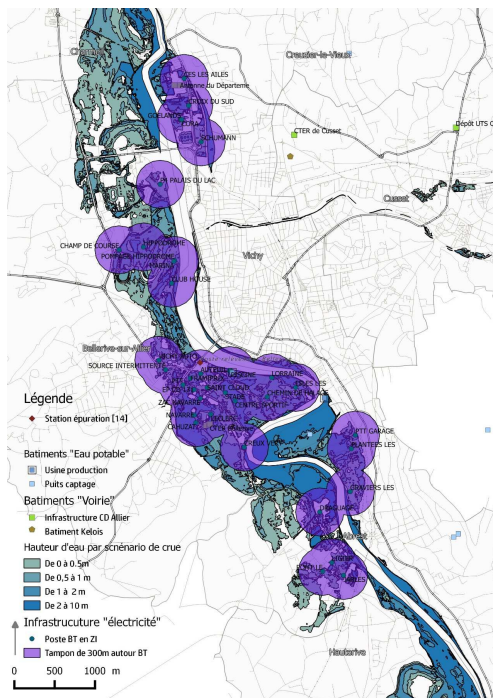


Graphes des interdépendances des réseaux urbains sur le territoire de Vichy Val d'Allier (Le sens des flèches indique que le service en base est dépendant du service pointé).



Graphes des interdépendances entre les opérateurs de production d'eau potable sur le territoire de Vichy Val d'Allier.

- Etape 3 - Identification des spécificités locales et des difficultés de gestion associées



Impact d'une crue trentennale sur les services urbains du secteur de Vichy

- Etape 4 - Proposition de solutions techniques et organisationnelles pouvant être mises en place pour gérer les difficultés identifiées
- Etape 5 - Identification des incohérences entre les PCA et amélioration de la gestion des interdépendances

Afin d'améliorer la gestion de ces interdépendances, l'Etablissement a élaboré, à l'attention des collectivités impliquées, un tableau récapitulatif calé sur le niveau de vigilance (vert, jaune, orange et rouge) ainsi que sur les scénarios de crues issues des études existantes ou des cartographies des TRI.

Fort de l'expérience de collaboration entre les deux organismes en 2016, il est proposé de poursuivre et renforcer cette synergie entre l'EIVP et l'Etablissement, l'un apportant les connaissances issues du monde de la recherche et l'autre l'expérience opérationnelle en matière de réduction de la vulnérabilité des territoires et d'articulation entre les différents acteurs de la gestion de crise.

Il est prévu que la poursuite de la démarche cette année s'appuie sur la signature d'une nouvelle convention de partenariat de recherche-action avec l'EIVP, et intègre (sur la base de crédits déjà inscrits au budget primitif 2017) le recrutement d'un accroissement temporaire d'activités de 8 mois dans le cadre de sa mise en œuvre. Il est ainsi proposé de mobiliser un ingénieur qui, en collaboration avec le chargé de missions responsable de l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies locales, participera notamment au travail de pilotage et d'animation de l'expérimentation, à l'organisation des entretiens avec les gestionnaires de réseaux et d'ateliers thématiques, ainsi qu'à l'analyse et la cartographie de la résilience des services urbains des territoires concernés.

Il est proposé au Bureau d'approuver la délibération correspondante.